

jours empressés à les accueillir et souvent à les solliciter ou même à les acheter. Une maison de refuge et d'éducation catholique n'eût donc pas été superflue ; tout le monde en sentait le besoin. La conférence de Saint Vincent de Paul de Jérusalem s'était préoccupée de ce projet et avait essayé diverses démarches qui n'avaient pu aboutir.

“ Il ne s’agissait pas uniquement d’une maison, en effet, et de ressources matérielles. Cette difficulté était déjà considérable. Les familles catholiques de Palestine ne disposent pas de grandes sommes ; les au~~mônes~~nes venues d’Europe ont leur destination fixe et pressante ; mais c’était surtout le personnel d’une maison de refuge et d’éducation qui faisait défaut. Les missionnaires chargés du séminaire pouvaient-ils annexer des élèves des écoles professionnelles ? Où trouver parmi les pauvres habitants sans culture de la Terre-Sainte, des personnes capables de surveiller et de diriger les élèves ?

“ Les enfants en Palestine ne sont habitués à aucune discipline, ils passent la journée à courir les rues et les places publiques, à y dormir et à ne rien faire. Les tenir enfermés dans une maison, les plier à un travail quelconque était déjà une délicate et rude entreprise. L’abbé Belloni le savait mieux que personne, et tous ceux qu’il entretenait d’un projet qu’il avait tant à cœur, en voyaient bien la nécessité, mais du premier coup d’œil en voyaient aussi la parfaite impossibilité. L’œuvre cependant était urgente ; comment pouvait-on y renoncer ? On eut recours à la prière, on essaya d’organiser un comité. Il se réunit pour la première fois, le 3 septembre 1863, au séminaire patriarchal de Belqiallah, près de Bethléem. En le convoquant, l’abbé Belloni avait un double projet : développer ou plutôt constituer l’œuvre nécessaire à la jeunesse, et se démettre de la direction du petit essai dont il avait grande peine à conduire les travaux en même temps que ceux de ses fonctions au séminaire. Il voulait bien toujours donner son concours, l’œuvre étant de celles qu’on n’abandonne pas une fois qu’on les a entreprises ; il eût désiré dégager sa responsabilité. Il n’en alla pas tout à fait selon ses désirs, et le comité, après s’être constitué, remit au fondateur